

# Le Togo sollicite un financement de l'ISESCO



La 11<sup>ème</sup> session de la Conférence Islamique des ministres de la culture qui réunit une cinquantaine de pays membres de l'organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) s'est ouverte mardi à Tunis. Les travaux permettront aux participants d'adopter le projet de document d'orientation sur la culture numérique pour les 2 ans à venir. Le Togo a pris activement part aux travaux.

Membre du Conseil consultatif pour le développement culturel dans le monde islamique, le Togo est représenté à cette session. La délégation togolaise composée de 3 cadres du ministère de la culture était conduite par Germain N'Daam, le Directeur de cabinet.

*« La poursuite de la réalisation de la politique culturelle du Togo à travers son plan stratégique décennal de mise en œuvre couvrant la période 2014-2024 a effectivement pris en compte l'aspect « protection et promotion du patrimoine culturel » », a déclaré M. N'Daam lors de la session.*

{loadmoduleid 210}

Evoquant le plan de travail annuel (PTA) des deux années 2019-2020, le Directeur de cabinet a laissé entendre qu'il comprend le volet « Protection du patrimoine culturel » conformément au Plan national de développement (PND) du Togo

pour le quinquennat 2018-2022.

Germain N'Daam est revenu sur le séminaire sous-régional organisé par l'Unesco en avril dernier à Lomé et qui a porté sur la valorisation des savoirs endogènes en Afrique.

*« Le choix du Togo pour abriter cette rencontre a été pour nous un réel honneur dans la mesure où, sur le plan national, des actions de renforcement de capacités des acteurs locaux, dans le cadre des activités de la promotion du patrimoine culturel, se font en faveur de la sensibilisation de la population et d'un éveil de conscience sur la protection et la promotion du patrimoine culturel » a-t-il précisé.*

La délégation togolaise a par ailleurs adressé à l'Unesco un plaidoyer pour un décaissement complémentaire pour soutenir le Fonds d'aide à la culture (FAC) en vue de financement de projets culturels structurants dans le cadre de la mise en œuvre du PND.

Soulignons que la session de Tunis est placée sous le thème : « Pour le développement des politiques culturelles actuelles dans le monde islamique ». Elle permettra d'adopter pour les deux ans à venir (2020-2021), le projet de document d'orientation sur la culture numérique : opportunités et défis; le projet de propositions pratiques concernant les sources de financement parallèle des projets culturels et le projet de Déclaration de Tunis pour le développement des politiques culturelles actuelles dans le monde islamique.

L'UNESCO compte environ une soixantaine de pays membres et œuvre pour la promotion de l'éducation, des sciences et du dialogue des cultures entre les peuples, en lien avec les valeurs islamiques de fraternité et de solidarité entre nations.

{loadmoduleid 212}